

# Communauté de Communes du Bassin Bellegardien

5 rue des Papetiers  
téléphone : 04 50 48 19 78  
télécopie : 04 50 48 09 22  
internet : [contact@cc-bassinbellegardien.fr](mailto:contact@cc-bassinbellegardien.fr)

## **Votre interlocuteur**

Véronique HERBERT  
chargée de mission politique contractuelle et aménagement du territoire  
[veroniqueherbert@cc-bassinbellegardien.fr](mailto:veroniqueherbert@cc-bassinbellegardien.fr)

## **Ses missions**

L'une des missions de la communauté de communes du Bassin Bellegardien est de mettre en oeuvre le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), outil de conception et de mise en oeuvre d'une planification intercommunale. Il oriente l'évolution d'un territoire dans la perspective du développement durable et dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement (PADD). Le PADD définit notamment les objectifs relatifs à l'équilibre social de l'habitat et la construction de logements sociaux. Le SCOT du Bassin Bellegardien est en cours d'élaboration. L'arrêt de projet est prévu pour 2010.

La CCBB est également compétente en matière de programme local de l'habitat (PLH), son élaboration n'est pas programmée à court terme.

## **Ses moyens**

La CCBB ne porte pas d'actions concernant le logement. Le principe de mise en place d'une OPAH (opération programmée d'amélioration de l'Habitat) sur le Bassin Bellegardien a été récemment évoqué sans délai de programmation pour le moment.

## **Son parc de logements sociaux (structure et développement)**

2064 logements sociaux recensés en 2007, 78 % des logements sociaux sont situés sur Bellegarde

71% du parc social s'est construit avant 1990

Le rapport d'environ 100 logements sociaux pour 1000 habitants est très supérieur à la moyenne départementale (61)

Les 2 gestionnaires principaux sont l'OPAC (DYNACITE) avec 69% du parc et la SEMCODA avec 15% des logements sociaux

Le parc est presque essentiellement collectif

141 logements socialement aidés sont programmés en 2008/2009

## **La nature des aides :**

Aucune aide financière de la CCBB

## **Son périmètre d'intervention :**

Territoire de la communauté de communes du Bassin Bellegardien soit 13 communes pour une population de plus de 20 000 habitants.